

Instructions à l'intention du bénéficiaire du relevé 18

Ce relevé comporte des renseignements sur les titres que vous avez aliénés ou qui ont été rachetés pendant l'année. Si la lettre *C* est inscrite à la case « Indicateur », vous trouverez aux pages suivantes les renseignements transmis à Revenu Québec par votre négociant ou votre courtier en valeurs mobilières pour chacune des transactions de titres que vous avez effectuées dans l'année.

Vous devez établir, pour chaque transaction, si le gain ou la perte résultant de l'aliénation ou du rachat du titre représente un gain (ou une perte) en capital, un revenu (ou une perte) d'entreprise ou un revenu de placement. S'il s'agit d'un revenu (ou d'une perte) d'entreprise, remplissez l'annexe L. S'il s'agit d'un revenu de placement, reportez-le à la ligne 130 de votre déclaration de revenus. S'il s'agit d'un gain (ou d'une perte) en capital, remplissez l'annexe G. Généralement, le coût ou la valeur comptable inscrit à la **case 20** correspond au prix de base rajusté (PBR) que vous devez reporter à l'annexe G. Toutefois, dans certaines situations, vous devez rajuster ce montant. Pour des renseignements sur le calcul du PBR et du gain (ou de la perte) en capital, consultez le guide *Gains et pertes en capital* (IN-120).

La Loi sur l'administration fiscale vous oblige à fournir votre numéro d'assurance sociale (NAS) à la personne qui produit un relevé à votre nom. Si vous n'avez pas de NAS, faites-en la demande à Service Canada.

Il se peut que vous ayez à payer votre impôt par acomptes provisionnels. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, procurez-vous le dépliant *Les paiements d'impôt par acomptes provisionnels* (IN-105).

Avis aux bénéficiaires qui sont des sociétés, des sociétés de personnes ou des fiducies

Les montants inscrits sur ce relevé doivent être utilisés pour remplir la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17), la *Déclaration de renseignements des sociétés de personnes* (TP-600) ou la *Déclaration de revenus des fiducies* (TP-646), selon le cas.

Renseignements complémentaires

- 200** Nom de la devise utilisée
- 201** Compte de produits d'aliénation d'un propriétaire inconnu
- 202** Impôt retenu (ligne 451)

RELEVÉ					RL-18 (2021-10)
18	Transactions de titres				
Année	10- Code du relevé	13- Code de la devise	N° du dernier relevé transmis		Indicateur
14- Date	15- Code du genre de titres	16- Quantité de titres	17- Description des titres		
18- Numéro d'identification des valeurs	19- Valeur nominale	20- Coût ou valeur comptable	21- Produit de l'aliénation ou paiement		
22- Code du genre de titres reçus en échange	23- Quantité de titres reçus en échange	24- Description des titres reçus en échange			
Renseignements complémentaires					U
11- Type de bénéficiaire					12- Numéro d'assurance sociale ou numéro d'identification du bénéficiaire
Nom et adresse du négociant ou du courtier en valeurs mobilières					
Nom et adresse du bénéficiaire					